

Culture et patrimoine Deschambault-Grondines 40 ans d'action patrimoniale

Denise Paquin

Numéro 125, été 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62558ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paquin, D. (2010). Culture et patrimoine Deschambault-Grondines : 40 ans d'action patrimoniale. *Continuité*, (125), 18–19.

CULTURE ET PATRIMOINE DESCHAMBAULT-GRONDINES 40 ANS D'ACTION PATRIMONIALE



par Denise Paquin

Chaque année, des milliers de touristes tombent sous le charme de Deschambault-Grondines. S'ils peuvent aujourd'hui admirer la beauté et les particularités de son patrimoine architectural, c'est parce que des gens se sont engagés à le sauvegarder au début des années 1970, sauvant même *in extremis* certains édifices de la démolition. Quarante ans plus tard, l'engagement des citoyens demeure le levier de l'action patrimoniale de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines (CPDG).

« Le souci d'animation culturelle a fait naître celui de sauvegarder le patrimoine bâti », remarque Bernard Tousignant, qui a participé à la naissance de la Société du Vieux Presbytère en 1970. L'organisme prendra

Érigé entre 1815 et 1818, le Vieux Presbytère de Deschambault, d'influence française, a été transformé en centre culturel.

Photo : Sophie Marcotte

le nom d'Association du patrimoine de Deschambault en 1999, puis de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines en 2008, pour refléter le regroupement des deux municipalités.

LE GOÛT DE LA CULTURE

L'intérêt des citoyens de Deschambault pour la culture n'a rien de neuf. Dès le XIX^e siècle, une riche vie culturelle anime le village, tributaire de l'œuvre d'éducation musicale des Sœurs de la Charité de Québec et du temps de loisirs dont disposent les familles bien nanties des navigateurs.

Quarante ans plus tard, Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines poursuit sa mission avec la même conviction qu'aux premières heures. Fort de l'intérêt des citoyens pour le patrimoine et la culture, cet organisme partage avec la collectivité la somme de ses actions, de ses luttes, de ses victoires et de ses projets.

Au tournant de la Révolution tranquille, la tradition des soirées musicales revit. À Deschambault, la popularité de ces activités est telle qu'elle déborde des salons. Le goût du partage musical rejoint alors la préoccupation pour la sauvegarde du patrimoine bâti. Cette rencontre sauvera la vie du Vieux Presbytère, bien de la fabrique inoccupé depuis plusieurs années.

Comme il l'a raconté à l'historien Michel Lessard, l'antiquaire Jean-Marie T. Du Sault dit avoir vécu en 1953 « des moments d'inquiétude sur le sort d'un certain nombre de biens culturels et artistiques qui appartenaient à la fabrique ». L'année suivante, il conclut une entente avec la fabrique pour occuper le Vieux Presbytère. Avec l'appui de l'historien de l'art Gérard Morisset, il en fait

reconnaître la valeur par le ministère des Affaires culturelles du Québec, qui le classe monument historique en 1965. M. Du Sault et un groupe de citoyens, qui partagent sa préoccupation pour la sauvegarde du patrimoine, lancent l'idée de transformer le Vieux Presbytère en centre culturel. Cette idée mènera à la naissance de la Société du Vieux Presbytère en 1970. M. Du Sault en assume la présidence et Marcel Gauthier, étudiant en arts et traditions populaires à l'Université Laval, en devient le coordonnateur. En moins de cinq ans, l'organisme regroupera une centaine de membres.

Le chantier de restauration de l'édifice de pierre sera le prétexte à un premier appel à la solidarité populaire afin d'obtenir des subventions des gouvernements provincial et

fédéral. « Il nous fallait trouver 10 % du montant dans le milieu. Quatre personnes nous ont prêté 1000 \$ chacune. On avait une crédibilité », raconte Bernard Tousignant.

Après deux ans de travaux, le Vieux Presbytère retrouve son lustre d'antan et accueille ses premières activités : des camps de jour où les enfants découvrent l'histoire de leur village. Il devient un lieu multifonctionnel pour les organismes locaux et une salle d'exposition.

UNE MOBILISATION

En 1974, le projet de centre culturel à peine terminé, la Société du Vieux Presbytère est appelée à monter au front : le gouvernement fédéral veut faire démolir la salle des Habitants, érigée dans les années 1840, pour construire le nouveau bureau de poste. La salle abrite, entre autres, un centre d'art et d'artisanat régional.

Cette première lutte politique se jouera sur le terrain de l'application de l'aire de protection des édifices classés, que ne reconnaît pas le gouvernement fédéral, qui vient d'acquiescer la salle des Habitants pour une somme de 1600 \$. « Des manifestants ont sorti leurs pancartes durant la messe. Ça a créé des émotions », relate Bernard Tousignant. Les médias font écho au débat. La Société du Vieux Presbytère obtient finalement l'application de l'aire de protection, sauve l'édifice et devient, du coup, un organisme de défense du patrimoine.

La même année, le président Jean-Marie T. Du Sault sonne de nouveau l'alarme : il faut sauver le moulin de La Chevrotière. L'ancien moulin à grain construit en 1802 menace de s'écrouler.

La tâche est trop lourde pour la Société, qui crée alors la

Corporation du Moulin de La Chevrotière. L'édifice, classé en 1976, est restauré et abrite une école dédiée aux métiers traditionnels. En 1992, il devient un centre d'interprétation mais conserve un volet de formation en ébénisterie, en forge et en sculpture. En 1997, la Corporation est intégrée à la Société du Vieux Presbytère, qui prend alors le nom d'Association du patrimoine de Deschambault.

Vite, les dirigeants se rendent compte qu'ils ne peuvent pas sauver tous les édifices. Leur démarche s'élargit afin de favoriser une prise de conscience des enjeux liés à la protection du patrimoine et d'encourager les actions individuelles et collectives.

UN RAYON D'ACTION ÉLARGI

Peu à peu, les rôles se précisent. La municipalité acquiert le Vieux Presbytère et le Moulin de La Chevrotière et en confie la gestion à l'Association du patrimoine de Deschambault, qu'elle soutient par une subvention annuelle.

L'organisme participe à l'élaboration de réglementations municipales comme le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et la Politique culturelle et patrimoniale. Actuellement, Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines agit comme maître d'œuvre pour la restauration du calvaire Alexandre-Naud.

À l'échelle régionale, CPDG devient une référence, grâce notamment à son directeur général, Donald Vézina, qui siège au sein de plusieurs comités, dont le Comité paysage de la MRC de Portneuf. Le mariage du patrimoine et de l'art contemporain amorcé au début des années 2000 avec les expositions saisonnières et celles de la Biennale internationale du lin de Portneuf fait



Aujourd'hui centre d'interprétation et lieu d'exposition, le Moulin de La Chevrotière a été construit en 1802.

Photo : Donald Vézina

aujourd'hui rayonner l'organisme bien au-delà des frontières portneuvoises (voir « Un pont vers l'avenir », p. 20). D'ailleurs, son action d'intégration du patrimoine à la vie contemporaine a été récompensée par le Prix du patrimoine décerné par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches en 2007.

« La plus grande réalisation de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines, c'est d'avoir contaminé les gens et que cela s'exprime dans leurs valeurs et leurs

réalisations », conclut le président Bernard Tousignant en évaluant les 40 années d'action de l'organisme dans son milieu.

Denise Paquin est journaliste.



La salle des Habitants, une des dernières au Québec, a été bâtie en corvée par les paroissiens vers 1840. Aujourd'hui propriété privée, l'édifice a été cité par la municipalité en 2008.

Photo : Donald Vézina